**Employé(e) d'étage**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

Hébergement

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Employé(e) de ménage d'hôtel
* Commis(e) d'étage

**Définition du métier**

Les hébergements thématisés des sites de loisirs et des lieux culturels font partie intégrante de l'expérience recherchée par les visiteurs, ils doivent donc y trouver toutes les prestations attendues dans un établissement hôtelier.

Chargé(e) du nettoyage et de l'entretien des chambres, l'employé(e) d'étage veille à ce que chaque espace respecte les standards de qualité et d'hygiène fixes par la direction. Ses tâches incluent la préparation des chambres pour les nouveaux arrivants, le réapprovisionnement des fournitures et la signalisation des problèmes techniques à la maintenance.

Il/Elle collabore étroitement avec l'ensemble du personnel pour garantir une expérience client irréprochable. La discrétion et l'attention aux détails sont cruciales dans ce rôle, ainsi que la capacité à gérer efficacement son temps et ses priorités.

**Particularités**

Pic saisonnier

**Code ROME**

Personnel d'étage

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Faire preuve d'autonomie
* Travailler en équipe
* Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles
* Etre à l'écoute des visiteurs et se rendre disponible

**Compétences techniques**

* Approvisionner un chariot de ménage/chariot de linge
* Doser des produits d'entretien
* Contrôler l'état du linge propre
* Désinfecter et décontaminer un équipement
* Entretenir, nettoyer un espace, un lieu, un local
* Changer les draps, refaire le lit (mise à blanc, recouche) et remplacer le linge de toilette
* Communiquer à l'oral en milieu professionnel
* Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles
* Identifier et signaler les dysfonctionnements, les dégradations du mobilier et des équipements de la chambre

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable en tant qu'Employé(e) d'étage e dans un établissement hôtelier est souhaitée mais pas indispensable.

**Formation appréciée**

* Titre Professionnel (TP) Employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air
* Certification Employé d'étage en hôtellerie
* Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Agent de propreté et d'hygiène
* Titre Professionnel (TP) Agent de propreté et d'hygiène

**Mooc disponibles et ressources utiles**

France Compétences